



PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUGON

Séance du Vendredi 5 juin 2026 à 20h00

Convocation :	1 ^{er} juin 2026
Présents :	Messieurs Vincent MARIANI, Maxime AUDIBERT, Rémy MORLAND, Steve JACQUESON, Mathieu SIMOULIN et Mesdames Nathalie BACQUART, Sandrine BERNARD, Guilaine MAUREL, Emmanuelle FLORÈS.
Pouvoirs :	Carine FADDA RODRIGUEZ à Sandrine BERNARD Roland QUINTI à Vincent MARIANI
Absent :	
Secrétaire :	Steve JACQUESON

DÉLIBÉRATIONS

05062026-01

Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Conformément aux dispositions du Code électoral, le Conseil municipal de Rougon s'est réuni le 5 juin 2026 afin de procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après constitution du bureau électoral et déroulement du scrutin, ont été élus au premier tour :

Délégué titulaire : Monsieur Maxime AUDIBERT (11 voix sur 11).

Suppléants :

Monsieur Rémy MORLAND (11 voix sur 11) ;

Monsieur Guillaume MAUREL (11 voix sur 11) ;

Monsieur Vincent MARIANI (11 voix sur 11).

Les personnes élues ont accepté leur mandat. Aucun refus ni aucune réclamation n'ont été enregistrés. Le procès-verbal de l'élection a été établi et transmis conformément à la réglementation en vigueur.

05062026-02

Désignation des représentants au sein des commissions thématiques de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

► **DÉCIDE** les représentants de la commune de Rougon au sein des commissions et instances thématiques de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon conformément au tableau ci-dessous ;

Instances thématiques	Représentant
COMMISSIONS THEMATIQUES INERCOMMUNALES (conseillers volontaires désignés par le conseil municipal)	
Commission « petite enfance, enfance, jeunesse »	Carine FADDA RODRIGUEZ Sandrine BERNARD
Commission « solidarité, PAT et accès aux droits »	Sandrine BERNARD Emmanuelle FLORÈS
Commission « forêt, ressources bois »	Mathieu SIMOULIN Rémy MORLAND
Commission « culture et patrimoine »	Nathalie BACQUART
Commission « habitat, OPAH, stratégie immobilière »	Steve JACQUESON Emmanuelle FLORÈS
Commission « économie, artisanat, commerce et agriculture »	Roland QUINTI
Commission gestion et prévention des déchets	Rémy MORLAND
Commission finances	Guilaine MAUREL
REPRESENTANTS DE LA COMMUNE composition spécifique pour siéger	
Commission d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	Vincent MARIANI
Suivi de la convention intercommunale d'intervention foncière avec la SAFER	Roland QUINTI
Référent sentier randonnée	Rémy MORLAND
Commission « Gestion des Risques »	Vincent MARIANI Mathieu SIMOULIN (correspondant incendie secours)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

► **DÉCIDE** les représentants de la commune de Rougon au sein des commissions et instances thématiques de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon conformément au tableau ci-dessous ;

► **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

05062026-03

Acquisition de la parcelle cadastrée section B n° 1607 sise au lieu-dit « Les Légunes », appartenant à Madame Geneviève CAUVIN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

► **APPROUVE** l'acquisition par la commune de Rougon de la parcelle cadastrée section B n°1607 située au lieu-dit « Les Légunes », appartenant à Madame Geneviève CAUVIN, au prix de cinquante mille euros (50 000 €).

► **PRÉCISE** que les frais de notaire, frais d'acte et éventuels frais annexes seront à la charge de la commune.

► **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette acquisition.

► **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document administratif, technique ou financier relatif à cette acquisition.

► **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe du Hameau du Rocher de Madeleine.

05062026-04

Désignation d'un adjoint pour représenter la commune dans le cadre de l'acquisition des parcelles cadastrées section B n°1077, B n°1078 et B n° 1050 par acte administratif

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

► **DÉCIDE**

- De désigner Monsieur Rémy MORLAND, adjoint au Maire, afin de représenter la commune de Rougon lors de la signature des actes administratifs relatifs :

- à l'acquisition des parcelles cadastrées section B n°1077 et n°1078 au lieu-dit « Les Légunes » appartenant à Monsieur Pierre AUDIBERT pour un montant global de 2 000 € ;

- ainsi qu'à l'acquisition de la parcelle cadastrée section B n°1050 située au lieu-dit « Les Aires Bataillères » appartenant à Monsieur Pierre AUDIBERT pour un montant global de 47,50 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à recevoir et authentifier lesdits actes administratifs.

- D'autoriser Monsieur le Maire ainsi que l'adjoint désigné à signer tous documents nécessaires à la régularisation de ces acquisitions.

05062026-05

Contrat d'entretien du défibrillateur (DAE) de la Commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

► **DÉCIDE**

- De résilier le contrat de maintenance conclu avec la société DEFIBTECH relatif au défibrillateur automatisé externe (DAE) de fait ;

- D'approuver la souscription d'un contrat de maintenance préventive et curative sur site auprès de la société PREVIMED, pour un montant de 110 € HT par an ;

- De préciser que le contrat prendra effet à compter de la date de signature du devis « bon pour accord » ;

- De fixer la durée du contrat à une période initiale d'un (1) an, renouvelable par tacite reconduction quatre (4) fois, sans que la durée totale n'excède cinq (5) ans ;

- De préciser que ce contrat comprend les prestations de maintenance préventive et curative sur site du DAE installé sur la commune de Rougon ;

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance ainsi que tout document afférent à cette décision.

Le Maire,

Vincent MARIANI



Le secrétaire de séance,

Steve JACQUESON